

Démarches d'immigration - Fin des études

DURANT
LES ÉTUDES

À RESPECTER

Maintenir une **inscription à temps complet** (sauf exception) et [respecter ses conditions de séjour](#).

Renouveler son [certificat d'acceptation du Québec \(CAQ\)](#) et son [permis d'études](#), au besoin.

Passer un [test de langue reconnu](#) avant la fin de vos études en prévision de votre demande de permis de travail postdiplôme.



RÉSIDENCE TEMPORAIRE

Le permis d'études octroie le statut de résident temporaire au Canada.

LÉGENDE

- Université Laval
- Résidence temporaire
- Résidence permanente

APRÈS LES ÉTUDES

FIN DES ÉTUDES

Obtenir **tous vos résultats** et satisfaire à toutes les exigences de diplomation.

ET

Pour les cycles supérieurs recherche, avoir effectué le **dépôt final** et avoir **obtenu son autorisation**.



RELEVÉ OFFICIEL

Commander le **relevé de notes officiel** dans [monPortail](#) ou le solliciter en personne au [Bureau du registraire](#).

La mention programme fréquenté en cours peut y apparaître.



LETTRE

Demander la **lettre de fin d'études** à la [gestion des études de votre faculté](#).

OU

Pour les cycles supérieurs recherche, vous recevrez un courriel de la FESP incluant une **lettre de félicitations pour le dépôt final**.



PERMIS DE TRAVAIL

Demander le [permis de travail postdiplôme](#).

Aucune démarche nécessaire auprès du gouvernement du Québec.



PERMIS DE TRAVAIL (SUITE)

Approbation du permis de travail postdiplôme qui octroie le statut de résident temporaire.

RÉSIDENCE TEMPORAIRE

À maintenir jusqu'à l'obtention du statut de résident permanent.



VISA ET AVE

Si nécessaire, effectuer une [demande de visa](#).

Si requis, l'autorisation de voyage électronique (AVE) est émise automatiquement avec l'approbation du permis de travail postdiplôme.

DIPLOMATION



RELEVÉ OFFICIEL AVEC MENTION « GRADE OBTENU »

Automatiquement expédié par la poste dans un délai de 2 à 4 semaines après la diplomation.

Le relevé de notes officiel final peut aussi être commandé sur [monPortail](#) ou sollicité en personne au [Bureau du registraire](#).



DIPLOME

Diplôme
Remis à la collation des grades ou envoyé par la poste.

OU

Attestation de diplôme
Commander la version papier de l'attestation sur le [site du Bureau du secrétaire général](#).



PREUVE DE STATUT

Preuve de demande de permis de travail postdiplôme.

OU

Permis de travail postdiplôme si obtenu.



CSQ

Demander le [Certificat de sélection du Québec \(CSQ\)](#) dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pour personne diplômée du Québec.

La demande et l'obtention du CSQ de même que la demande de résidence permanente ne confèrent aucun statut légal au Québec ou au Canada.



DEMANDE DE RÉSIDENCE

Lorsque le CSQ est approuvé, demander la [résidence permanente](#) dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec.



RÉSIDENCE PERMANENTE

Confirmation et obtention du statut de résident permanent.

Votre statut et vos documents de résident temporaire sont désormais invalides.

Évitez les voyages à l'extérieur du Canada avant la réception de votre carte de résidence permanente.

Dernière mise à jour
Février 2025